

MERCI AUX MEMBRES DU COM.OR.

- Cyril
- Romain
- Robert
- Olivia
- Isabelle
- Isabelle
- Virginie
- Claude
 - Claude

Heidi



- Sylvie
- Lucien
- Richard
- Adèle

Séverine

Elodie

- Franck
- Marie-lise
- Frédéric pour sa disponibilité et son sens critique...







DE LA LOI ORGANIQUE AU SGTM

Loi organique 99-209

 article 211 (mise en œuvre d'un SAD)

Schéma d'Aménagement et de Développement (NC2025)

Ambitions fondamentales

Politiques publiques

Politique publique des transports et sa déclinaison en schéma sectoriel

SGTM

- Ambitions
- Objectifs stratégique
- Objectifs opérationnels

Gouvernance partagée (CGTM)

Agence de financement

> Cellule d'appui technique

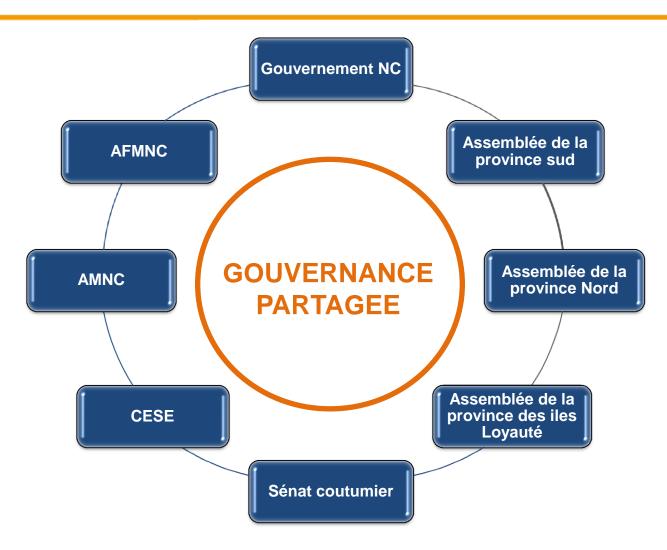
Texte de (DOTI)

cadrage



LA COMPOSITION ACTUELLE DU CGTM

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



LES MISSIONS POTENTIELLES DU CGTM

CGTM CGTM

Mettre en œuvre les objectifs opérationnels du SGTM

Produire des avis

sur l'ensemble des projets transports et mobilité autres que ceux désignés supra.

Prioriser les chantiers de développement

en matière de transports et de mobilité.

Saisir l'agence de financement

des transports et de la mobilité sur les financements associés aux décisions du conseil.

Rapport annuel sur la situation du secteur des transports et de la mobilité

en direction du gouvernement et de congrès

Les Outils D'AIDE A LA DECISION du CGTM SGTM AGENCE DE **FINANCEMENT** CELLULE D'APPUI **TECHNIQUE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE** Texte de cadrage **COMITÉ DE GESTION DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ** AGENCE DES COMPTE **ROUTES TRANSPORT OBSERVATOIRE** CENTRALE DES MOBILITÉ **DÉPLACEMENTS** GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE LE CGTM ET SES OUTILS



PROJET AGENCE DE FINANCEMENT (1)

Missions

- S'organiser comme une banque dédiée aux transports et à la mobilité en Nouvelle-Calédonie
- Mettre en place une rationalisation des crédits publics
- Rechercher de nouveaux capitaux
- Suivi analytique des financements
- Gérer le compte transport





PROJET AGENCE DE FINANCEMENT (2)

- Point d'étape
 - Réalisé
 - → Ebauche de la délibération / Analyse Juridique en cours.
 - À réaliser
 - → Travail transversal interinstitutionnel et validation par le CGTM
 - → Présentation en collégialité du GNC
 - → Approbation congrès de la Nouvelle-Calédonie
- De la délibération 128 vers l'agence de financement.

ADANC

- Centré vers l'aérien
- Missions collecte-distributions
- Recettes simples



Agence de financement

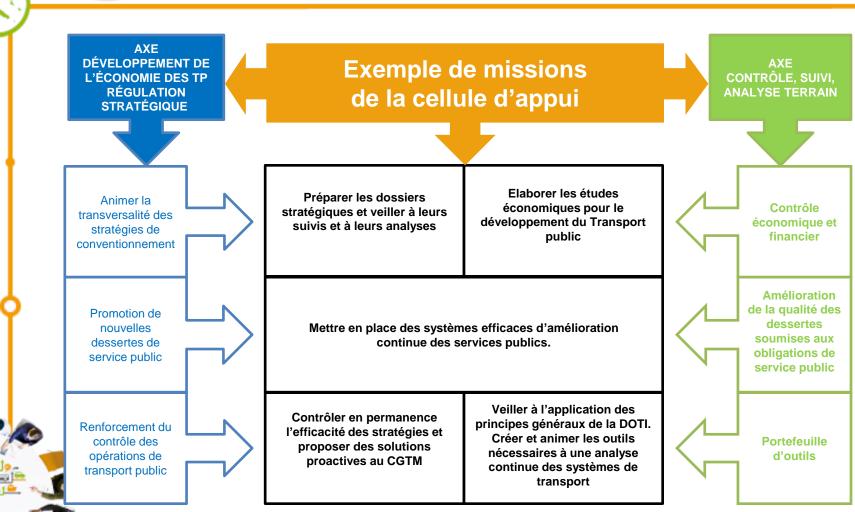
- Tous modes de transports
- Missions d'ingénierie financière
- Recettes bancaires





GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

PROJET CELLULE D'APPUI





PROJET COMPTE TRANSPORT

Missions

- Connaitre et maîtriser le système de financement des déplacements de personnes et de marchandises
- O Faire appréhender au grand public et aux décideurs le coût réel des déplacements quotidiens.
- Participer à l'évaluation des stratégies transport.
- Géré par l'agence de financement





PROJET COMPTE TRANSPORT

Point d'étape

Réalisé

- → Conception externalisée d'un cahier des charges
- → Financement NC

À réaliser

- → Validation juridique de l'appel d'offres





PROJET OBSERVATOIRE DES DÉPLACEMENTS

Missions

- Agréger et concentrer l'ensemble des informations disponibles sur la mobilité des biens et des personnes
- Apporter une parfaite connaissance des pratiques de mobilités et de la compréhension de leurs motifs
- étudier finement les particularités de chaque secteur en s'appuyant sur un réseau d'acteurs existants
- Suivre l'évolution des pratiques au cours du temps

Point d'étape

- Réalisé
 - → Conception externalisée du cahier des charges
- À réaliser
 - → Validation technique et financement du projet





PROJET CENTRALE DE MOBILITÉ

Missions

- Informer les usagers et simplifier leurs déplacements
- Mieux connaître les pratiques et les besoins des usagers
- Optimiser les services des opérateurs de transport

Point d'étape

• Réalisé

- → Signature de la convention multi-partenariale (en fin de matinée)
- → Financement NC

À réaliser

- → Mise en opération
- → Agrégation de partenaires complémentaires





PROJET D'UNE AGENCE DES ROUTES

Missions

- Rationaliser la mise en œuvre opérationnelle des investissements dans le domaine routier qui relève à la fois aujourd'hui du gouvernement, des provinces et des communes
- Etre impliquée (suivant modalités) dans les domaines de l'exploitation et de la maintenance du réseau routier dans son ensemble.
- O Favoriser les économies d'échelle dans le secteur.

Point d'étape

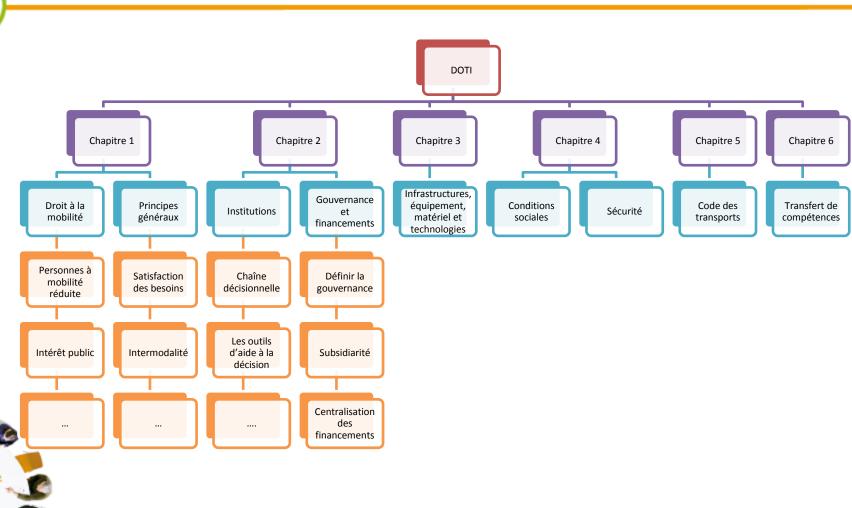
- Réalisé
 - → Début de réflexion transversale entamée entre la DITTT et les provinces.
- À réaliser
 - → Poursuivre les réflexions concernant l'organisation, la gouvernance, la mise en œuvre et le statut de l'agence.





GOUVERNEMENT DE LA

PROJET DE TEXTE DE CADRAGE (EBAUCHE BASE LOTI)



EN CONCLUSION

Une politique des transports claire avec des ambitions partagées.

Un schéma sectoriel précis avec des objectifs stratégiques et opérationnels définis.

Un dynamique transversale.

Des outils performants au service de tous.

Des règles et des procédures efficaces.

Des acteurs de qualité.

Les ingrédients d'une dynamique forte de l'évolution des transports et de la mobilité en Nouvelle-Calédonie.





Merci de votre attention.



Christian MENVIELLE

Chef de projet Transports et Mobilité

Service de l'Aménagement et de la Planification

T. +687 76.61.91

E. christian.menvielle@gouv.nc

